

Méditation pour le 5^e Dimanche Carême C

Il a tracé des traits sur le sol



L'ordre

Nous ne pouvons pas vivre sans lois. La loi ordonne, elle met de l'ordre dans l'humanité. La loi interdit certains comportements, elle interdit d'emprunter certains



chemins ; mais aussi elle permet de vivre ensemble en réglant le comportement entre les hommes.

Devant la loi l'adultère est un délit. La femme a été « prise en flagrant délit. Or, dans la loi, Moïse ordonne de lapider ces femmes-là. »

La loi protège la famille, elle permet qu'une famille soit fondée sur des bases solides, reconnues par tous, reconnues comme étant selon la volonté de Dieu. Prétendre que l'acte de cette femme n'est pas vraiment mauvais, c'est faire chavirer les règles qui fondent la vie en société et s'opposer ouvertement à ce que Dieu a dit par Moïse, à ce que Dieu veut. Rendre insignifiant le flagrant délit, c'est faire basculer Dieu et les hommes dans le chaos, et rendre la terre informe et vide : lorsque le bien et le mal ne sont plus définis par la loi, lorsque plus rien ne les sépare, tout devient sans contours, sans forme ; et, comme il faut bien vivre, chacun fait ce qu'il veut, chacun fait sa propre loi qui va s'opposer à celle de l'autre. La société se pulvérise, on s'affronte et l'on s'ignore, on fait le vide.



Le désordre

« Les scribes et les pharisiens parlaient ainsi pour mettre Jésus à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. »

Et ils ont raison de mettre Jésus à l'épreuve. Ils n'agissent pas par méchanceté ou par perversité. Ils parlent pour le bien du peuple tout entier. Si Jésus légitimait le comportement de la femme, ils auraient raison de l'accuser. Ils avaient le devoir de le faire, au nom même de Dieu, et pour protéger l'ensemble de la société. Et lorsque Jésus se tait, ils ont raison d'insister. Ils ont raison de l'accuser à se situer par rapport à la loi.

« Acceptes-tu de te soumettre à la loi de Dieu ? Reconnais-tu la loi ou viens-tu pour perdre le peuple, pour l'emmener à sa perte ? », demandent-ils à Jésus.

« Comme on persistait à l'interroger, Jésus se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. »

Jésus reconnaît la loi. Il ne légitime pas le comportement de la femme. Il reconnaît que tous les actes ne se valent pas, qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Il parle de péché. Dans la poussière du sol, là où tout est pulvérisé, il trace des traits. Il dessine les contours sans lesquels il n'y a pas d'humanité possible.



L'accusation

Jésus emmène ses interlocuteurs jusqu'au bout de la loi, jusqu'au bout de l'humanité. Devant la loi, cette femme est coupable ; mais en allant jusqu'au bout de la loi, tous sont coupables. La loi, pour Jésus, règle bien les comportements : elle permet de reconnaître le péché, mais elle interdit à un homme d'en accuser un autre sans, par le fait même, être accusé lui-même. Jésus, en allant jusqu'au bout de la loi, dessine sur cette terre l'ébauche d'une humanité nouvelle.

Dans cette humanité nouvelle, nous sommes tous pécheurs... « à commencer par les plus vieux ». Telle est l'expérience que nous donne la vie sur cette terre, la seule expérience peut-être que les anciens peuvent communiquer aux plus jeunes. Et cette expérience nous permet d'échapper à l'accusation mutuelle. Telle est la loi nouvelle qui était déjà contenue dans l'ancienne. La loi de Dieu nous accuse tous, elle nous empêche d'être juges les uns des autres ; elle nous rend frères dans le péché.

Devant Dieu, un seul peut nous accuser : Jésus, lui seul est sans péché. Et chacun de nous, comme la femme, demeure seul devant Jésus. A chacun Jésus déclare : « Moi non plus, je ne te condamne pas ; va et désormais ne pèche plus. »



La compassion

Si Jésus, le seul qui puisse nous condamner ne le fait pas, alors personne ne peut plus nous condamner. Nous sommes sauvés de la condamnation ; nous sommes sans crainte devant les hommes et devant Dieu. Nous sommes sans crainte pour le jour du jugement.

« Va et désormais ne pèche plus » dit Jésus. Ne plus pécher, ce n'est pas seulement ne plus commettre l'adultère, c'est ne condamner personne. Pour cette femme, comme pour nous, la condamnation est interdite ; pour cette femme, comme pour nous, l'accusateur est vaincu : nous ne pouvons accuser personne sans être renvoyés à ce face à face avec Jésus qui nous sauve par grâce, qui nous fait grâce et nous ouvre à la compassion, à la miséricorde, au pardon sans fin.

Avec Jésus, la loi fait de tout homme un pécheur pardonné. Nous sommes tous pécheurs et tous grâciés. Celui qui est sans péché ne nous a pas jeté la pierre. Il est la pierre sur laquelle se construit l'humanité nouvelle, où le péché n'entraîne plus la condamnation, mais la grâce pour tous sans exception. Telle est la loi nouvelle.

Christine Fontaine